



Psychologues malmenés, usagers maltraités



F. S. U.

Quelle conception du sujet ? Quelle place pour les psychologues ?

30 ET 31 JANVIER 2013

FIAP Jean Monnet 30, rue Cabanis Paris 14^{ème}
(Métro Glacière)

Attention: Ce colloque se déroule dans une salle limitée à 200 places. Il est donc impératif de s'inscrire.

Dans tous les champs professionnels, les psychologues sont confrontés à la difficulté d'exercer leur métier : activités empêchées, conditions de travail contraires à la qualité et à la déontologie, pratiques et outils normalisés et imposés. La psychologie ne semble tolérée que pour mettre de l'huile dans les rouages et si elle sait se faire discrète et peu exigeante. Mais les psychologues ont une autre conception de leur métier. Que ce soit dans le domaine de l'Éducation, de la protection judiciaire de la jeunesse, de l'emploi ou de l'administration pénitentiaire, il existe une autre psychologie que celle du « coussin compassionnel » auquel on voudrait limiter le rôle des psychologues. Les psychologues peuvent aussi chercher à créer les conditions d'un meilleur développement personnel et professionnel, d'une entrée facilitée dans les apprentissages, d'une plus grande autonomie et d'une meilleure santé. C'est aussi à ce prix que leur propre activité gardera ou non du sens.

La FSU propose aux psychologues de ses syndicats nationaux et aux psychologues intéressés de se réunir les 30 et 31 Janvier 2013 à Paris pour débattre des difficultés auxquelles ils sont confrontés et pour élaborer en commun des propositions et des revendications.

Déroulement du colloque

Mercredi 30 Janvier

9H30 : Accueil des participants

10H 15 : **Yves CLOT** : « *Les critères d'un travail de qualité : une question cruciale pour les psychologues, aujourd'hui* »

14H : Échange en ateliers entre les psychologues exerçant dans différents champs (Éducation Nationale, justice, pénitentiaire, emploi...) à partir de problématiques transversales :

- Expérience professionnelle et déontologie
- Evaluation, diagnostic, pronostic
- Conditions d'exercice, temps personnel pour la formation et la recherche, statut

16H15 : Synthèse des différents ateliers

Jeudi 31 Janvier

9H : **Florence SAVOURNIN** : « *Les changements de pratiques des psychologues, liés aux transformations du traitement de la difficulté dans le champ scolaire (médicalisation des difficultés d'apprentissage, loi 2005 sur le handicap, affaiblissement des RASED)* »

10H15 : Pause

10H30 : Table ronde : **Danièle LINHART** et **Marie- Jean SAURET** : « *Précarisation subjective des professionnels et folie de l'évaluation ; Points de vue sociologique et psychanalytique.* »

14H : La dimension de l'activité professionnelle individuelle et collective, comme nouvelle problématique syndicale.

À partir du compte-rendu des ateliers, le point sur les initiatives engagées par les syndicats de la FSU à propos de l'analyse du travail (chantier travail, expérience du partenariat SNES-CNAM) et perspectives.

15H15 : Intervention de **Bernadette GROISON**, secrétaire générale de la FSU

Pour s'inscrire complétez la fiche jointe et adressez-la à :

FSU

colloque psy FSU

104, rue Romain Rolland 93260 Les Lilas



Psychologues malmenés, usagers maltraités

Quelle conception du sujet ?
Quelle place pour les psychologues ?



FICHE D'INSCRIPTION au colloque FSU

À renvoyer avant le 20 décembre 2012

La participation au colloque est gratuite mais le nombre de places étant limité à 200 personnes, il est INDISPENSABLE de s'inscrire.

Madame / Monsieur (rayez la mention inutile)

Nom Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Tel :

Courriel :

Champ d'exercice : (soulignez ou entourez votre secteur)

Éducation 1er degré

Éducation 2nd Degré

PJJ

Travail et emploi

Pénitentiaire

Santé

Social

Autres

Participerez-vous au colloque :

Les deux jours

Le mercredi 30 Janvier

Le jeudi 31 Janvier

Hébergement

Si vous souhaitez un hébergement pour la nuit du 30 janvier, il est possible de réserver une chambre au FIAP. Nous avons réservé une cinquantaine de chambres. L'attribution se fera au fur et à mesure des inscriptions. (Les chambres sont à deux lits au prix de 50 euros la chambre)

Cochez la case et complétez si nécessaire :

Je souhaite réserver une chambre avec (indiquer le nom du co-locataire) et je joins un chèque de 50 euros ou deux chèques de 25 €

J'accepte de partager la chambre avec un(e) collègue participant au colloque et je joins un chèque de 25€

Pour les psychologues du 1^{er} degré : Renvoyez votre fiche et votre chèque à la FSU, Colloque Psy, 104 rue Romain Rolland - 93260 Les lilas

Pour les COPSU et DCIO : Renvoyez votre fiche d'inscription et votre chèque à Colloque Psy Secteur Formation Syndicale - Snes FSU 46 avenue d'IVRY PARIS 13^{ème}

Pour les psychologues des autres champs : Renvoyez votre fiche et votre chèque à la FSU, Colloque Psy, 104 rue Romain Rolland - 93260 Les lilas

FICHE D'INSCRIPTION À VALIDER
PAR LA OU LE SECRÉTAIRE DE LA SECTION DEPARTEMENTALE DE LA FSU

FICHE D'INSCRIPTION

Thème : Stage national psychologues de la FSU

Dates : 30 et 31 janvier 2013

Horaires du stage : 9h – 16h

Lieu : FIAP, 30 rue Cabanis 75014 Paris

NOM :PRENOM :

Année de naissance : Sexe : F M

Vous appartenez à quel syndicat à la FSU:

(Ces données nous sont utiles pour les statistiques)

Adresse personnelle si vous n'avez pas d'adresse mel :

.....

tel personnel : E-mail : tel portable :

A quel titre vous participez à ce stage: SD-FSU SN Individuel

(cela conditionne votre remboursement)

NUITEE

Souhaitez-vous que le centre prévoit votre hébergement oui non
en cas de désistement nous prévenir

votre inscription n'est possible qu'après validation par votre secrétaire de SD-FSU ou de SN

SECTION DEPARTEMENTALE FSU :

NOM, Prénom du ou de la Secrétaire :

E-mail : **portable:**

Date : **Signature du ou de la secrétaire de la S.D ou du S.N.:**.....

RAPPEL : ATTENTION pour les déplacements en train, il est impératif que le stagiaire prenne son billet le plus tôt possible pour bénéficier du tarif le plus avantageux.

Le centre de Formation prendra en charge uniquement le déplacement et les repas pour les stagiaires inscrits par leurs SD à la formation(c.f. Modalités jointes)

Pour tout problème particulier, vous pouvez nous contacter.

Fiche à retourner dès réception à :

FSU - SECTEUR FORMATION SYNDICALE
e-mail : caform-inscriptions@fsu.fr
104 rue Romain Rolland 93260 – LES LILAS
tel: 01 41 63 27 30 fax: 01 41 63 15 48

DEMANDE DE CONGE POUR FORMATION SYNDICALE

NOM.....Prénom.....

Grade et fonction

Établissement.....

à- *Nom et fonction du Chef d'établissement ou de service* - (1).

Conformément aux dispositions de la loi N° 84/16 du 11/01/1984 (article 34, alinéa 7) portant statut général des fonctionnaires (2), définissant l'attribution des congés pour formation syndicale avec maintien intégral du salaire, j'ai l'honneur de solliciter un congé du 30 au 31 janvier 2012 pour participer à un stage de formation syndicale.

Ce stage se déroulera au FIAP, 30 rue Cabanis 75014 Paris.

Il est organisé par la FSU sous l'égide du Centre National de Formation Syndicale de la FSU, organisme agréé figurant sur la liste des Centres dont les stages ou sessions ouvrent droit aux congés pour la formation syndicale (J.O. du 10 février 1995 et arrêté du 13 janvier 2009).

A.....
Le.....

Signature

(1) La demande doit être adressée par la voie hiérarchique un mois à l'avance.

(2) Pour les non titulaires remplacer par "de la loi N° 82/997 du 23/11/82 relative aux agents non titulaires de l'État".

LES MODALITÉS D'INSCRIPTION AUX STAGES NATIONAUX

ATTENTION:

Ces modalités d'inscription et de remboursement ne concernent pas les membres des syndicats nationaux qui souhaitent participer aux stages mais par contre ils doivent impérativement s'inscrire directement auprès du Centre Fédéral de Formation pour nous faciliter l'organisation des stages.

POUR LES SECTIONS DEPARTEMENTALES:

Les modalités d'inscription aux stages, prévoient un(e) stagiaire par section départementale pour la représenter. Cette démarche, dictée par des impératifs financiers permet aussi d'engager la section départementale sur les questions traitées dans le cadre des stages, notamment en organisant à son niveau des formations prenant appui sur le ou la stagiaire mandaté(e).

L'appel de candidature aux stages nationaux, l'inscription des stagiaires se font sous la responsabilité du ou des responsables de la SD.

- ▶ la SD transmet, de préférence par E-MAIL, au Centre de Formation la fiche d'inscription du stagiaire .
- ▶ la SD remet au stagiaire le modèle de demande de congé à déposer d'urgence auprès de sa hiérarchie et l'invite à réserver dès à présent son titre transport à la SNCF
- ▶ Une dizaine de jours avant la tenue du stage, le Centre de Formation envoie confirmation (lieu, déroulement et horaires, documents...) au stagiaire.

LES MODALITÉS DE REMBOURSEMENTS DES STAGIAIRES DES SD

▶ le Centre prend en charge le déplacement, les repas (11€ par repas et 3 repas pour 2 journées de formation) et une nuitée d'hôtel sur justificatif (50€).

Rappel: Les modalités sont spécifiques pour les régions hors de la métropole (Guadeloupe, Guyane, Martinique, Réunion):

Application de la règle commune : prise en charge d'un militant par SD. Le remboursement se fera sur la base de celui appliqué au département le plus éloigné de la métropole soit 350 Euros ou un montant correspondant à 50% du billet d'avion le moins cher. N.B : Ce remboursement comprendra une nuitée supplémentaire.

La fiche de frais sera envoyée avec la confirmation du stage.

**POUR S'INSCRIRE AUX STAGES NATIONAUX
UNE SEULE ADRESSE ELECTRONIQUE :**

caform-inscriptions@fsu.fr